

Convocation du 29 novembre 2016
Affichage du 29 novembre 2016
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 14 novembre 2016
- Décisions modificatives
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

L'an deux mil seize, le 06 décembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Laurence DESCHAMPS, Maire.

Etaient présents :, Sylvie de CHITRAY, Dominique DENIS, Céline DUVAL, Daniel GENDRY, Cécilia GERMAIN, Jean-François GUILOIS, Jean-René MENAGE, Jean-Savin LE GOUAIS, Elisabeth ROUSSELET.

Absent excusé : Jean-François AULNETTE donne pouvoir à J-F. GUILOIS

Secrétaire de séance : Daniel GENDRY

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

En l'absence de remarque formulée, le compte rendu de la séance du 14 Novembre 2016 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

20 h 50 Arrivée de M. Jean-René MENAGE.

DECISION MODIFICATIVE n°2016-12-01 Salaires novembre

Rapporteur : Mme le Maire

Dans une petite commune, l'arrêt prolongé d'un agent peut entraîner des problématiques budgétaires, son remplacement induisant le paiement d'un deuxième salaire, grevant le budget initial.

Il a donc été nécessaire, à la demande du trésorier, de modifier le budget communal pour verser les salaires de novembre 2016.

Il a été effectué le virement suivant :

FD 6336	Cotisations CNFPT	+	31.00€
FD 6413	Personnel non titulaire	+	6 301.00€
FD 6451	Cotisations URSSAF	+	144.00€
FD 6453	Cotisations caisse retraite	+	737.00€
FD 6488	Autres charges	+	15.00€
FD 022	Dépenses imprévues	-	7 228.00€

Le Conseil municipal prend acte de cette décision.

DECISION MODIFICATIVE n°2016-12-02 Salaires décembre

La situation évoquée ci-dessus se reposant à nouveau ce mois-ci, Mme le Maire propose de modifier le budget communal dès maintenant, pour verser les salaires de décembre 2016,

En effectuant le virement suivant :

FD 6336	Cotisations CNFPT	+	145.00€
FD 6411	Personnel titulaire	+	765.00€
FD 6413	Personnel non titulaire	+	7 086.00€
FD 6453	Cotisations caisse retraite	+	5 004.00€
FD 022	Dépenses imprévues	+	5 000.00 €

FR 6419 Remboursement sur rémunération du personnel + 18 000.00€

Elle précise que la somme est plus conséquente en décembre, les charges étant plus importantes chaque fin de trimestre.

Le Conseil municipal décide de modifier le budget comme proposé ci-dessus.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE DES ECOLES PUBLIQUES n°2016-12-03

La ville de Château-Gontier sollicite le Conseil Municipal pour la participation aux frais de scolarité d'1 enfant de Châtelain (classe élémentaire) pour l'année 2015/2016. Coût scolaire à Château-Gontier en élémentaire : 408.60 €

Après délibération, l'ensemble du Conseil Municipal :

- Décide de verser la somme de 408.60 € (au compte 6287).
- Autorise Mme Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission jeunesse

Subvention accueil de loisirs été n°2016-12-04

Une convention de partenariat est effective depuis le 1er janvier 2013 entre l'association Familles Rurales de Gennes sur Glaize / Longuefuye et les municipalités de Gennes sur Glaize, Bierné, Châtelain, Longuefuye et Saint Laurent des Mortiers pour la mise en œuvre de l'accueil de loisirs été.

Suite au bilan de l'été 2016 présenté lors d'une réunion le 23 novembre 2016 et conformément à l'accord initial, les différentes communes sont sollicitées pour le versement d'une subvention complémentaire, d'un montant de 11 € s'agissant de la Commune de Châtelain.

L'ensemble des élus délibèrent en ce sens

QUESTIONS DIVERSES

Actualités influenza aviaire

De nouveaux cas d'influenza aviaire hautement pathogène ont été détectés dans des élevages du Sud-Ouest et chez les oiseaux sauvages dans le Pas de Calais et la Haute Savoie.

L'Agence nationale d'évaluation de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a rendu un avis imposant d'élever le niveau de risque pour le territoire national. Pour rappel, un arrêté du ministre de l'agriculture, publié le 17 novembre 2016, avait relevé le niveau de risque à "modéré" pour l'ensemble du territoire métropolitain et au niveau "élevé" pour certaines zones à risque particulier (zones humides notamment). Certains foyers découverts ces derniers jours se situent en dehors de ces zones. En conséquence, le niveau de risque est désormais "élevé" sur l'ensemble du territoire,

Les consignes à suivre pour les propriétaires d'une basse-cour :

Etre vigilant et acteur du combat contre la grippe aviaire en,

-Confinant vos volailles ou mettant en place des filets de protection sur votre basse-cour où que vous soyez situé

- Limitant tout contact entre vos volailles et la faune sauvage

- Alertant, si vous constatez une mortalité anormale dans votre basse-cour (votre vétérinaire sanitaire ou la direction départementale de la cohésion sociale et la protection des Populations)

- Alimentant et abreuvant vos volailles à l'abri de la faune sauvage

- Plus d'informations sur <http://www.mayenne.gouv.fr/>

Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau potable de la région de Bierné (SIAEP)

L'année 2016 a été jalonnée de nombreuses réunions sur l'organisation de la compétence eau potable dans le cadre de l'application de la loi NOTRe.

Notre syndicat ayant la particularité de se déployer sur deux départements et chaque département ayant sa lecture de la loi, nous nous employons à suivre l'évolution des deux projets.

Un syndicat départemental sans les communautés d'agglomération d'Angers, Saumur et Cholet, est à l'étude dans le Maine et Loire, mais le schéma n'est pas figé. L'étude de faisabilité pilotée par le Conseil Départemental déterminera le périmètre le plus pertinent.

La compétence « traitement et distribution de l'eau potable » transférée aux communautés de communes dans la Mayenne, l'organisation est à déterminer. Une étude commune est également en cours sur les pays de Craon et de Château-Gontier pour définir les contours de cette compétence.

Pour le moment, le Syndicat continue sa mission de traitement et distribution de l'eau potable sur ses communes adhérentes. Le syndicat est accompagné pour ses travaux par le cabinet d'étude IRH à qui nous avons renouvelé notre confiance dans le cadre d'un marché de quatre ans, durée similaire au marché à bons de commande pour tous les travaux du syndicat.

Les gros travaux de l'année 2017 seront consacrés au renforcement de la conduite alimentant le château d'eau d'Azé sur la partie Daon/Coudray. Les casses répétées sur cette conduite entraînent de grands désagréments pour quelques communes du Syndicat auxquels il faut remédier rapidement maintenant.

Centre social du Pays de Château-Gontier

Exposition photos

Dans le cadre de son forum intergénérationnel organisé le samedi 26 novembre dernier à Bierné, le centre social avait lancé au mois de novembre, un concours photos intitulé "Y'a pas d'âge pour..." ouvert aux habitants du Pays de Château-Gontier.

Ce concours a rencontré un joli succès avec une trentaine de participations, et de belles photos illustrant les liens intergénérationnels, dont celles de l'école et du Club Génération Mouvement de Châtelain.

Les photos ont été exposées lors du forum et c'est désormais la mairie annexe de Château-Gontier - Bazouges qui accueille cette exposition à partir du 7 décembre et jusqu'au 30 décembre 2016. Elle sera visible dans le hall de la mairie annexe pendant les heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Prochain Café-Papote Jeudi 15 décembre de 16h à 18h

Avec l'approche des fêtes de Noël, il sera proposé un atelier bricolage de Noël lors de ce rendez-vous.

L'atelier ouvert aux adultes et aux enfants est gratuit, le matériel nécessaire étant fourni.

Génération Mouvement

Le club organise une sortie vendredi 9 à 17h45 pour aller découvrir les illuminations de Laval et d'Athée

Vœux du Maire

La cérémonie aura lieu le samedi 21 janvier 2017 à 10 h 30

Séance levée à 22h00

Prochaine séance le mercredi 11 janvier 2017 à 20 h 30.